

Attribution de subventions « Classes Loire »

Pour 2014, le budget prévu pour les classes Loire est de 50 000 €.

Lors de la réunion du 7 février 2014, il a été donné un avis favorable pour l'attribution d'une subvention à 11 projets pour un montant de 5 372,30 €. Par ailleurs, compte tenu de leur caractère « pédagogique » 2 projets plus larges ont été retenus au titre des classes Loire (pour un montant total de 14 222 €).

Lors de la réunion du 4 juin 2014, il a été donné un avis favorable pour l'attribution d'une subvention à 8 projets pour un montant de 4 000,00 €.

Lors de la réunion du 15 octobre 2014, il a été donné un avis favorable pour l'attribution d'une subvention à 9 projets pour un montant de 4 500,00 €

Depuis lors, l'Etablissement a été sollicité pour 6 demandes de subvention. (Voir Tableau ci-après)

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

Ecole	Commune Département		Budget €	Subvention demandée		Critères d'éligibilité en fonction des enjeux du plan Loire (*)				Avis proposé	
				€	%	1	2	3	4	favorable	défavorable
Ecole Rémi Brissiaud	SAVIGNY EN SANCERRE	Cher	1 190,00 €	357,00 €	30 %		X	X	X	X	
Ecole publique	ECOICHE	Loire	6 248,00 €	500,00 €	8 %		X		X	X	
Ecole publique	ST MARTIN DE FUGERES	Haute-Loire	1 930,00 €	500,00 €	25,9 %		X	X		X	
Ecole élémentaire du Poutyl	OLIVET	Loiret	1 081,00 €	324,30 €	30 %	X	X	X		X	
Ecole élémentaire	NEUVY-SUR-LOIRE	Nièvre	1 881,28 €	500,00 €	26,58 %		X		X	X	
Ecole Saint Gabriel	CHATELLERAULT	Vienne	12 030,00 €	500,00 €	4,16 %		X		X	X	
TOTAL			24 360,28 €	2 681,30 €						2 681,30 €	

(*) 4 enjeux du plan Loire précisés dans le document cadre stratégique :

1 = inondation ; 2 = Eau, espace, espèces ; 3 = Patrimoine ; 4 = Connaissance

Il est proposé au Comité syndical d'approuver l'octroi des subventions correspondantes